

Tableau des aides financières apportées aux ASCE – 2024

Type d'aide	Montant	Critères	Documents à fournir	modalités d'application
Fonctionnement général				
Aide annuelle forfaitaire	3 100€ – Vote dans le projet de budget présenté chaque année en AG de la FNASCE	Être à jour de ses cotisations de l'année en cours (N)	Les documents de l'Assemblée Générale de l'ASCE à savoir rapports : moral, activités, financier (avec balance de compte si l'ASCE utilise @liasCompta), vérificateur aux comptes, budget prévisionnel. Ne pas oublier le compte rendu de l'AG avec les différents votes. Des fichiers pré à remplir sont dans le Coin des élus. A envoyer avant le 30 novembre, cf Statuts et RI de la FNASCE. Un envoi par mail : fnasce@i-carre.net	Virement sur le compte de l'ASCE, dans les deux mois qui suivent l'envoi. Si un document est fortement incomplet, ou erroné, l'aide peut ne pas être versée en attente de corrections et/ou explications.
Aide organisation CONGRES (comprenant l'AG)	6 000€ - Vote dans le projet de budget présenté chaque année en AG de la FNASCE, Une aide complémentaire des partenaires (GMF/BFM) peut être attribuée.	Etre candidat à l'organisation de la manifestation citée, avoir envoyé un dossier complet qui aura été étudié par le Groupe congrès/dasce puis validé en comité directeur fédéral.	Convention (proposée par la fnasce) et budget prévisionnel signé des 2 parties : organisateur et FNASCE.	Virement sur le compte de l'ASCE, 50 % lors de la signature et le solde après étude des bilans (moral et financier) par le groupe Congrès/Dasce puis validé en comité directeur fédéral.
Aide organisation AG (assemblée générale)	6 000€ - Vote dans le projet de budget présenté chaque année en AG de la FNASCE, Une aide complémentaire des partenaires (GMF/BFM) peut être attribuée.	Etre candidat à l'organisation de la manifestation citée, avoir envoyé un dossier complet qui aura été étudié par le Groupe congrès/dasce puis validé en comité directeur fédéral.	Convention (proposée par la fnasce) et budget prévisionnel signé des 2 parties : organisateur et FNASCE.	Virement sur le compte de l'ASCE, 50 % lors de la signature et le solde après étude des bilans (moral et financier) par le groupe Congrès/Dasce puis validé en comité directeur fédéral.
Aide organisation DASCE (journées des Délégués aux Actions de Sport, de Culture et d'Entraide)	6 000€ - Vote dans le projet de budget présenté chaque année en AG de la FNASCE, Une aide complémentaire des partenaires (GMF/BFM) peut être attribuée.	Etre candidat à l'organisation de la manifestation citée, avoir envoyé un dossier complet qui aura été étudié par le Groupe congrès/dasce puis validé en comité directeur fédéral.	Convention (proposée par la fnasce) et budget prévisionnel signé des 2 parties : organisateur et FNASCE.	Virement sur le compte de l'ASCE, 50 % lors de la signature et le solde après étude des bilans (moral et financier) par le groupe Congrès/Dasce puis validé en comité directeur fédéral.